

FONDATION

DU
PATRIMOINE

Patrimoine en Bretagne : deux nouveaux projets bénéficient du soutien de la Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total

Dans le cadre de son nouvel accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine (2009-2011), la Fondation Total contribue à la réhabilitation d'un ancien Carmel à Saint-Brieuc destiné à abriter une Cité de la Musique et de la Danse, ainsi qu'à la restauration d'une portion des remparts de Dinan.

Les signatures des conventions de partenariat avec les communes respectives auront lieu mardi 5 mai à 11 heures, en Mairie de Saint-Brieuc et à 15h30 en Mairie de Dinan, en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Total.

Réhabilitation du Carmel de Saint-Brieuc en Cité de la Musique et de la Danse



Saint-Brieuc dispose d'un ancien Carmel situé au cœur de la ville, construit au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, composé notamment d'un cloître et d'une chapelle. **En 2005, la commune se porte acquéreur du site, afin de le réhabiliter en un équipement culturel d'envergure destiné à l'enseignement musical et chorégraphique, aux pratiques amateurs et à la formation.**

Ce projet vise à réunir sur une superficie de plus de 3 200 m²: l' Ecole Nationale de Musique et de Danse (ENMD), l'antenne de formation continue du Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique (CEFEDM), le groupe vocal professionnel « Mélismes » et diverses associations de pratiques musicales.

Le site, à vocation intercommunale, permettra d'accueillir à terme près de 1000 élèves. Le choix architectural retenu repose sur la mise en valeur des bâtiments existants et l'intégration discrète d'extensions sur les côtés du Carmel, afin de limiter l'empiètement sur le jardin. Quatre nouveaux pavillons seront implantés au Sud, côté jardin, pour abriter une salle de répétition, un grand studio de danse, une salle de percussion et un petit studio de danse. Pour permettre la réalisation de ce projet, de nombreux travaux de gros œuvre et d'aménagement intérieur seront nécessaires. **La Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total, soutient cette opération à hauteur de 350 000 euros, ce qui correspond à près de 10% de l'ensemble des coûts HT éligibles au titre de la restauration du Carmel.**

Restauration des remparts de Dinan

Surplombant la Rance, la commune de Dinan se structure autour de sa citadelle médiévale ceinturée de remparts. Les origines de la ville remontent au XI^{ème} siècle. Les remparts sont renforcés successivement jusqu'au XVI^{ème} siècle, période durant laquelle ils perdent leur rôle défensif. Encerclant la ville d'une épaisse ceinture de granit, les remparts sont, à l'origine, percés de quatre portes : deux au Sud et deux au Nord (les portes du Guichet, de Brest, de Saint-Malo et du Jerzual). Au début du XIX^{ème} siècle, la puissante porte de Brest étant démantelée, elle est rasée. L'ensemble de l'enceinte fortifiée est alors classée au titre des Monuments Historiques pour assurer sa protection. Aujourd'hui, il reste 2 700 mètres de remparts sur la commune.



Au XVIII^{ème} siècle, un « Grand Chemin » est progressivement aménagé autour de l'enceinte. **Le chemin de ronde situé autour de la Tour Sainte-Catherine est ainsi transformé en promenade et prend le nom de Duchesse Anne.** Il longe le couvent des Catherinettes et surplombe la vallée de la Rance. En juin 2007, suite à de fortes pluies, le rempart de la Duchesse Anne s'effondre sur toute sa hauteur, sur un linéaire de 15 mètres. **La Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total, a décidé d'apporter 70 000 euros (soit 10,15% du montant des travaux éligibles) à la reconstruction de la partie effondrée et à la consolidation d'une plus large portion du rempart, d'environ 100 mètres, intégrant le linéaire détruit.**



Une première convention de partenariat sur trois ans (2006-2008) entre la Fondation du Patrimoine et Total a contribué au financement de 50 projets de restauration dans les principales régions d'implantation du Groupe, grâce à un mécénat de plus de 8 millions d'euros.

Fin 2008, la Fondation Total a souhaité reconduire ce partenariat pour trois nouvelles années (2009-2011) en apportant une dotation équivalente.

Ce soutien sera principalement dédié à la restauration d'éléments du patrimoine industriel et artisanal ainsi qu'à la réhabilitation d'édifices anciens présentant un intérêt patrimonial et destinés à des fins culturelles et touristiques, dans un souci de participer au développement économique et social local.

Les projets de restauration associés à une démarche de formation professionnelle et d'insertion sociale feront l'objet d'une attention particulière.

La Fondation d'entreprise Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine/Culture, Solidarité/Santé/Éducation, Environnement/biodiversité marine.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire dans tous les domaines de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading, gaz et énergies nouvelles. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

Bilan d'activité 2000-2008

- ➔ près de 10 000 projets soutenus
- ➔ 660 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit 1 800 emplois créés ou maintenus * en moyenne par an

* Source INSEE (1996) : dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés.

Contacts Presse :

Fondation du Patrimoine : Katherine El Okbi 06 87 53 57 40 – katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Total : Christine de Champeaux 01 47 44 47 49 – christine.de-champeaux@total.com